

PANORAMA

Cahier thématique



Partenariats public-privé et perspectives dans le domaine vétérinaire



PERSPECTIVES

|

DOSSIER

|

AUTOUR DU MONDE

Alors que la peste porcine africaine (PPA) continue de se propager à travers le monde, le Canada prend de nouvelles mesures pour empêcher l'introduction de cette maladie sur son territoire et en minimiser l'impact. Le gouvernement canadien et la filière porcine travaillent de manière concertée à la mise en place d'un cadre solide propice à un partenariat public-privé autour de la PPA afin de protéger le secteur porcin ainsi que les personnes qui tirent leurs revenus de cette activité.

Cette collaboration active avec la filière porcine autour de la peste porcine africaine comprend :

Un Comité directeur : Des représentants de haut niveau de la filière porcine et du gouvernement jouent un rôle de chefs de file et rédigent des orientations stratégiques pour une action concertée en fonction des priorités et des directives pour la gestion des risques associés à la PPA.

Un Plan d'action : Un Plan d'action contre la PPA est en cours d'élaboration afin de mettre en place une stratégie valable pour l'ensemble du territoire canadien. Le plan définit les responsabilités du gouvernement et de la filière porcine, notamment sur les aspects suivants :

- la validation des plans de préparation au moyen d'exercices conjoints à l'échelle nationale et régionale ;
- la définition d'outils et de tactiques permettant d'atténuer l'impact sur le commerce, en particulier le zonage et la compartimentation ;
- la mise en œuvre de stratégies d'information pratique afin de renforcer les contrôles à l'importation et la biosécurité dans les élevages.

Engagement international

Le Canada a accueilli un [Forum international sur la peste porcine africaine](#), organisé conjointement par des représentants de la filière porcine et des représentants gouvernementaux du Canada, des États-Unis d'Amérique et du Mexique afin d'élaborer un cadre précisant les mesures à prendre pour faire face à la menace dans la région des Amériques.

Sensibilisation accrue

La filière porcine et tous les niveaux de l'administration publique ont collaboré afin de renforcer la sensibilisation en matière de PPA. L'information ainsi produite est destinée :



- aux producteurs, au moyen de vidéos, d'infographies et de contenus en ligne sur les importations d'aliments pour animaux et les normes de biosécurité ;
- au grand public, par le biais de campagnes diffusées par le gouvernement et par la filière porcine via les médias sociaux ;
- aux voyageurs, au moyen d'une signalétique dans les aéroports internationaux et d'annonces à bord des avions.

Les actions menées conjointement par le gouvernement et la filière porcine sont essentielles pour prévenir l'introduction et la propagation de la PPA et pour soutenir la gestion des interventions d'urgence. Le Canada entend continuer à explorer et à utiliser des dispositifs de partenariat public-privé dans le domaine de la prévention de la PPA.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2019.3.3046>

DOSSIER

Le Canada met à profit les partenariats public-privé pour faire obstacle à la peste porcine africaine

MOTS-CLÉS

#Canada, #partenariat public/privé, #peste porcine africaine, #préparation aux situations d'urgence.

AUTEURS

S. Doyle⁽¹⁾, B. Blackie⁽¹⁾, A. Ellis^{(1)*}, J. Komal⁽¹⁾, F. Seppey⁽²⁾, A.C. Poulin⁽²⁾, R. McAlpine⁽³⁾ & J. Ross⁽⁴⁾

(1) [Agence canadienne d'inspection des aliments](#).

(2) Division des Services à l'industrie et aux marchés, [Agriculture et Agroalimentaire Canada](#).

(3) Government and Industry Relations, [Maple Leaf Foods](#).

(4) [Conseil canadien du porc](#).

* Contact auteurs : andrea.ellis@canada.ca

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Forum sur la peste porcine africaine, Ottawa (Canada), 30 avril et 1^{er} mai 2019. © Patrick Doyle, Canadian Press

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int